VILLE DE
LA VERRIÈRE

Le portage de repas

Un service de portage de repas à domicile est proposé aux personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, avec des menus équilibrés livrés tous les jours, adaptés à leurs besoins alimentaires.

Les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap peuvent bénéficier d’un service de portage de repas à domicile, disponible tous les jours de la semaine.

Cette prestation, assurée par une société spécialisée, propose des déjeuners et dîners équilibrés, avec des menus variés et adaptés à différents régimes alimentaires (sans sel, mixé, diabétique, etc.), pour allier praticité et bien-être au quotidien.

Infos pratiques

Le montant de la participation financière est fonction des ressources.

Contact

Service social (CCAS)
avenue des Noës
Mairie de La Verrière
Tél. 01 30 13 87 64

actionsociale@mairie-laverriere.fr